

L'ECOLE DES FEMMES de Molière

Mise en scène de Robin Renucci

24 juin > 22 août

Une édition qui s'inscrit dans un moment historique : le quadricentenaire de la naissance de Madame de Sévigné. Pour cette 39ème édition, le Département de la Drôme a confié la création à Robin Renucci, directeur de La Criée, théâtre national de Marseille. Comédien et metteur en scène engagé, profondément attaché à la transmission et au service des textes, il investira le château avec cette œuvre à propos, faisant la part belle à la condition des femmes au siècle de la marquise, qui elle-même a si bien incarné cet esprit de liberté et d'émancipation féminine à travers ses écrits et ses pensées.

Le projet artistique porté par Robin Renucci fait le choix d'une langue pleinement assumée, fidèle à la puissance du vers classique, tout en recherchant une adresse directe au public d'aujourd'hui.

Dans l'architecture majestueuse du château, la mise en scène exploitera les perspectives, les hauteurs et la force minérale du lieu pour mettre en tension enfermement et ouverture, autorité et désir, ordre social et vitalité de la jeunesse.



Calendrier des représentations et Tarifs

L	M	M	J	V	S	D	
Juin							
		24	25	26	27	-	
29	30						
		~	~	~	~	~	
Juillet							
		1	2	3	4	-	
-	-	-	-	-	-	-	
13	14	15	16	17	18	-	
-	21	22	23	-	-	-	
27	28	29	30	31			
		~	~	~	~	~	
Août							
					1	-	
3	4	5	6	7	8	-	
10	11	12	13	14	15	-	
-	18	19	20	21	22	-	
		~	~	~	~	~	

Tarif groupe : 23 € (vendu uniquement au château)
à partir de 20 adultes sur une ou plusieurs représentations pour les CSE et Associations

Tarif réduit : 19 €
12 à 17 ans, étudiants de moins de 25 ans, titulaires Clefs des Châteaux, demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA, personnes en situation de handicap (justificatif de moins de 6 mois)

Tarif enfant : 10 €
3 à 11 ans > justificatif d'âge. Les enfants de moins de 3 ans ne seront pas accueillis

NB : Les tarifs réduits et enfants sont soumis à présentation d'un justificatif à l'entrée du château > **Le responsable des réservations doit en informer les spectateurs et s'assurer de la validité des justificatifs.**

Tarif plein : 26 €

Petite restauration au Café Louis-Provence

« Panier-Terroir » garni de produits locaux

A déguster sous les arbres dans le jardin du château

Tarif indicatif de 25 € pour 2 personnes - Sans réservation – Accueil à partir de 19h15

Accueil à partir de 19h15 - Début du spectacle 21 h - Durée 1h45

L'organisateur se réserve le droit de refuser les retardataires, sans qu'il ne soit procédé à aucun report ni remboursement

BILLETTERIE SPECTACLES DES CHATEAUX - INFORMATIONS PRATIQUES - 2026

billetterie-grignan@ladrome.fr - 04 75 91 83 65

Lundi 11 mai Ouverture des réservations de groupes > CSE, amicales, associations, groupes scolaires

Mardi 19 mai Ouverture billetterie tout public

du 11 mai au 21 juin > 10h-12h15 / 14h-18h du lundi au vendredi

du 22 juin au 22 août > 10h30-12h15 / 14h-17h30 du lundi au vendredi et les samedis après-midi, sauf 11 et 25 juillet

RÉSERVATIONS

La procédure de réservation :

> Envoi de vos demandes par mail, via le bulletin fourni. Les infos Top Dép'art et Pass Région doivent nous être envoyées en même temps.

>> Nous confirmerons les dates attribuées pour chaque commande par retour de mail, dès enregistrement par la billetterie.

> Envoi de votre paiement.

>> Nous enverrons les billets avec une facture acquittée.

> IMPORTANT > Vous confirmerez à vos adhérents la date qui leur aura été attribuée.

NB : Aucune réservation ne sera prise en compte avant le 11 mai.

Bulletin de réservations fourni par mail > le compléter et l'envoyer à billetterie-grignan@ladrome.fr avec, le cas échéant, le tableau d'informations nécessaires aux paiements par cartes Top Dép'art et Pass Région.

> noter un NOM PRENOM par famille ou groupe d'amis (regroupés sur une ligne).

> noter un téléphone portable pour envoi d'un message par SMS aux spectateurs en cas d'annulation de dernière minute.

> noter impérativement 3 dates par ordre de préférence.

> noter le nombre de places souhaitées par tarifs > nombre total de places et montants seront calculés automatiquement.

Le placement est numéroté

Pour permettre aux membres d'une famille d'être regroupés dans les gradins, il est impératif que toutes les places souhaitées soient commandées en même temps, y compris celles payables par carte Top Dép'art* ou Pass Région**.

Personnes à mobilité réduite > Il est important de signaler dès la commande, les personnes en fauteuil et/ou à mobilité réduite.

PAIEMENT et BILLETS

Un paiement global sera effectué par le CSE ou l'association, déduction faite des places payées par Pass Région ou Top Dép'art.

Les chèques seront libellés à l'ordre de *Régie de recettes du château de Grignan*.

Ce paiement sera envoyé à Billetterie spectacles des Châteaux - 23 rue Montant au Château - 26230 GRIGNAN.

A réception du paiement, une facture acquittée et les billets vous seront envoyés, à l'exception des billets d'entrées correspondant aux cartes Top Dép'art, qui seront à retirer au guichet le soir de la représentation, en présence du collégien et sur présentation de sa carte ou de son QR Code > Merci de bien en avertir les spectateurs concernés.

> Attention : si le collégien est absent, la place adulte devra être payée par le spectateur.

*Carte Top Dép'art

Le Département de la Drôme offre aux collégiens drômois la possibilité d'assister à une représentation des Fêtes nocturnes, accompagnés d'un adulte > 1 carte = 2 places offertes (1 collégien + 1 adulte).

Exemple pour 4 personnes dont 1 collégien > 2 places (1 collégien + 1 adulte) seront payées par le Département.

> remplir et envoyer la grille prévue à cet effet en même temps que la réservation, avec n° de la carte ou du QR Code + Nom, Prénom et date de naissance du collégien.

**Carte Pass Région

La Région Auvergne-Rhône-Alpes offre différents avantages à ses lycéens via la carte *Pass Région* > La place du lycéen pour les Fêtes nocturnes peut être payée avec cette carte, dans la limite de son *Crédit Spectacle vivant*.

> remplir et envoyer la grille prévue à cet effet, en même temps que la réservation, avec le n° de la carte et le code d'utilisation (4 chiffres). Ce code est généré par le lycéen sur son espace personnel.

ANNULATION

En cas d'annulation par les châteaux de la Drôme avant la moitié du spectacle, les remboursements seront faits exclusivement par virement, au CSE ou à l'association > merci de nous communiquer un document RIB IBAN.

Accueil à partir de 19h15 - Début du spectacle 21 h - Durée 1h45



CHÂTEAUX DE LA DRÔME
Établissement public
de coopération culturelle

23 rue montant au château - 26230 Grignan
04 75 91 83 50
leschateaux@ladrome.fr

chateaux-ladrome.fr
Siret 833 615 784 00018
APE 9103 Z